

AXE

DEVELOPPEMENT DE LA SANTE MENTALE COMMUNAUTAIRE

Référents de parcours de vie

6

Partenaires :

MDPH 68

Centre de Réadaptations de Mulhouse

CH de Rouffach

Association Santé Mentale Alsace

GHRMSA

Ville de Mulhouse

OPS CAP EMPLOI SAMETH

Pôle Emploi

GEM Les Ailes de l'Espoir et la Navette

Coordinateurs :

S.A.V.E. 68 Sinclair

➤ Définition

Le référent de parcours de vie a un rôle essentiel dans la **réhabilitation psychosociale** de la personne. Interlocuteur privilégié, il prend en compte la personne dans sa globalité et l'aide à construire son propre parcours de vie en fonction de ses attentes. Il l'encourage dans ses projets, facilite les liens (du fait de sa connaissance du réseau) vers les partenaires utiles et nécessaires à la mise en œuvre de son (ses) projet(s). Il va également informer, sensibiliser et former ces derniers sur les particularités à prendre en compte concernant le fonctionnement de la personne ; ses difficultés dont il faudra tenir compte mais également ses forces et potentiels.

Le référent veillera également, en lien avec le secteur sanitaire, à ce qu'il n'y ait pas de rupture de soin. Toute cette dynamique, intégrant à chaque fois que possible la famille comme partenaire privilégié, doit permettre à la personne, le plus précocement possible, de se projeter dans un futur d'une vie satisfaisante, en tant que citoyen et non pas seulement en tant que malade, capable d'agir pour lui-même et avec un maximum d'autonomie.

➤ Résultats attendus

Permettre à la personne de développer son pouvoir d'agir et sa participation sociale par un accompagnement global et précoce

➤ Objectifs stratégiques

- Accompagnement global, par un référent unique, de personnes ayant un handicap psychique, en fonction de ses attentes et de ses besoins dans les différents domaines de la vie (soin, emploi, logement, loisirs, culture ...)
- Accompagnement proposé le plus précocement possible, idéalement dès la 1^{ère} hospitalisation ou consultation en psychiatrie
- Accompagnement visant au développement de l'autonomie de la personne, au développement de son pouvoir d'agir et favorisant sa participation sociale en évitant toute rupture de parcours.

- Mobilisation d'un groupe ressource

➤ Objectifs opérationnels

- Création de postes de référents uniques de parcours
- Co-construction de projets individualisés entre le bénéficiaire et le référent de parcours
- Coordination et formation éventuelle aux spécificités du handicap psychique de la personne des intervenants mobilisés dans le parcours de la personne.

▼ Indicateurs ▼

de suivi :

- Nombre de personnes orientées/ accompagnées
- Nombre de personnes sorties du dispositif

de résultat :

- Satisfaction des bénéficiaires et des familles concernant l'accompagnement proposé
- Nombre d'hospitalisations
- Nombre de projets atteints

Liens avec d'autres travaux territoriaux :

- CLSM de Mulhouse (groupe insertion professionnelle)

Échéance :

▼ Mise en œuvre

▼ Modalités de réalisation

▼ Echéance

1- Rechercher des financements pour expérimenter le projet référent de parcours sur Mulhouse intra-muros (dans le cadre du CLSM)	Répondre à l'appel à projet de la Fondation de France (SAVE 68 - projet déposé)	Octobre 2018
2- Identifier les besoins sur le département du Haut-Rhin	Recenser le nombre de 1eres hospitalisations ou consultations en psychiatrie sur l'ensemble du Haut Rhin et sur l'année 2017.	Janvier 2019
3- Développer le projet de référent de parcours sur l'ensemble du département 68	Remonter les besoins sur le département et les résultats de l'expérimentation sur Mulhouse auprès de l'ARS	Octobre 2019